

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU Mercredi 08 Avril 2015

Le Conseil Municipal décide de reconduire du 6 au 31 juillet 2015, l'Accueil Municipal de Loisirs Sans Hébergement avec garderie facultative de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30. Le centre sera accessible aux enfants âgés de 3 à 14 ans à l'ouverture du centre. Les enfants des communes de SETQUES et WISQUES y seront accueillis dans la limite des places disponibles. Les tarifs à la journée 2014 sont maintenus pour 2015 avec une augmentation de 0,10€ le repas par enfant.

L'assemblée accepte l'offre des « Compagnons des jours heureux » pour un séjour « Evasion » à NAY (Pyrénées Atlantique) du 02 au 15 Août 2015 pour 15 enfants Esquerdois.

Le Conseil autorise Mr le Maire à signer la convention avec Réseau Ferré de France pour le passage d'une canalisation d'eaux usées sous la voie ferrée aux Eglantines.

Le Maire est autorisé à signer la convention ainsi que les actes et documents nécessaires à la mise en place de l'Agence Postale Communale.

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe à temps complet au 1^{er} Janvier 2015 et la suppression du poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe.

Il n'y aura plus de classe de neige à partir de 2017.

Le Presbytère sera réhabilité par Vilogia en 2 logements locatifs sociaux. Le Conseil est invité à réfléchir au devenir – vente de l'immeuble à Vilogia ou bail emphytéotique avec récupération du bien réhabilité dans 55 ans.

L'Association de Gymnastique souhaite organiser de la gymnastique douce le Mardi de 14h30 à 15h30 dans la salle annexe de la Poudrerie.

Une réorganisation des services a été mise en place et sera affichée dans chaque service.

L'Agence Postale Communale ouvrira à partir du 04 Mai 2015. Un Adjoint Administratif à mi-temps sera embauché au 01 Mai 2015. L'Agence Postale sera ouverte tous les après-midi ainsi que le samedi matin.

Un agent en contrat aidé a été recruté pour le nettoyage des salles des fêtes depuis le 1^{er} Mars 2015. Les locataires des salles des fêtes disposeront désormais des clés le Vendredi Matin.

Madame Bernard, Architecte doit remettre 2 propositions pour la réfection de la cantine scolaire.

Vu pour être affiché le **14 Avril 2015**, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

A ESQUERDES
(sceau de la mairie)



Le 14 Avril 2015

Le Maire.
(Signature)